

Exemple de lettre/intervention en amont/lors des formations : à modifier

Nous sommes convoqué.es aujourd'hui à cette formation pour réfléchir à la mise en place de ce qu'il convient d'appeler « choc des savoirs ». Une des mesures phare de ce « choc des savoirs » tient dans la mise en œuvre de groupes de niveaux. Qu'on les appelle « groupes de niveau », « de besoin » ou plus récemment « groupes », ces différences sémantiques ne sauraient masquer la réalité de ce que nous devrions faire vivre à nos élèves : les trier. Or, nous le répétons : nous ne trierons pas nos élèves.

Car cela nous poserait des problèmes d'éthique professionnelle, sachant très bien quels seront les élèves identifiés comme « plus fragiles ». Ce seront des enfants issus des classes populaires et des élèves à besoins particuliers et bénéficiant d'aides et d'aménagements.

Ce serait aussi une complète rupture de la relation élèves- enseignants fondée sur la confiance et l'absence de jugement et qui permet une relation pédagogique constructive.

Que, par ailleurs, 15 élèves soit un « objectif pertinent » à atteindre est une hérésie et montre une méconnaissance totale de ce que peut être un groupe homogène en difficulté dans notre enseignement. De très nombreuses études, y compris des services de l'Education Nationale le montrent . Chacun sait ici que les élèves les plus faibles ne progresseront pas, se verront assignés à résidence pédagogique et astreints à des tâches qui les éloignent de l'ouverture sociale et culturelle que l'école doit pourtant leur offrir. Quant aux autres élèves, les études scientifiquement documentées montrent aussi le préjudice qu'ils subiraient à cette ségrégation.

En outre, notre liberté pédagogique serait gravement remise en cause voire annihilée puisque tous les enseignants devraient suivre une progression annuelle commune, ce qui pose également un problème de temps de concertation pour la modification de ces groupes bien hypothétiquement évolutifs.

Ainsi, après des années de suppression de postes nous mettant dans des difficultés toujours plus grandes pour prendre en charge au mieux tous nos élèves, après des semaines pendant lesquelles toute la communauté éducative dans toutes ses dimensions n'a eu de cesse d'alerter sur les dangers d'une telle conception de l'enseignement sans que jamais ne s'ouvre un dialogue avec le ministère, nous devrions donc mettre en place à marche forcée la sélection de nos élèves ?

Aussi Monsieur l'Inspecteur, nous faisons appel à votre expertise pédagogique pour comprendre notre démarche et notre refus de mettre en place ce qui est en effet un réel choc pour le collège unique public. Nous restons toutefois à votre entière disposition pour réfléchir aux moyens de mettre au cœur de notre enseignement des pratiques et des moyens visant au contraire à construire du commun pour et avec nos élèves cela, en encourageant la coopération et une hétérogénéité heureuse.